



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E153745 VALABLE JUSQU'AU 06/02/2027

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/01/2001
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 434334843

Siret : 434 334 843 00027

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5146707004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5146707004

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/09/2025

Raison sociale : BOUCHER PAYSAGISTE

32 RUE DU BOURBOUREY
38550 CLONAS-SUR-VAREZE

Téléphone : 04 74 58 88 73

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

GREEN BAY (842 305 484) / ROUSSEL THIBAUT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.boucher-paysagiste.com

E-mail : administratif@boucher-paysagiste.com

Effectif moyen : 46 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 3 971 000 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées	8	03/02/2026
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.